



« Maîtriser les exigences réglementaires, techniques et d'accréditation pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques : stratégie et prélèvements »

OBJECTIFS

- Comprendre la réglementation française sur le risque chimique afin d'être capable d'appréhender l'enjeu sanitaire de l'exposition professionnelle aux agents chimiques en atmosphère de travail
- S'approprier les exigences techniques et réglementaires dans le domaine du contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (textes réglementaires et référentiel technique) afin d'être capable de mettre en œuvre la surveillance réglementaire des VLEP en atmosphère de travail
- S'approprier les principales exigences d'accréditation dans le domaine de l'air des lieux de travail (NF EN ISO/CEI 17025 et document Cofrac LAB REF 27) afin d'être capable de mettre en œuvre la surveillance réglementaire des VLEP en atmosphère de travail
- Comprendre les données d'un dossier technique (de l'élaboration de la stratégie d'échantillonnage à l'exploitation des résultats de mesures réalisées jusqu'aux conséquences sanitaires et juridiques) afin d'être capable de mettre en œuvre la surveillance réglementaire des VLEP en atmosphère de travail

PUBLIC VISE

Responsable technique, responsable qualité, technicien de bureau d'études et/ou de laboratoires de prélèvement

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé.

Il est recommandé de connaître le référentiel général d'accréditation pour les laboratoires (norme NF EN ISO/CEI 17025) et d'avoir si possible une expérience pratique de terrain dans le domaine de prélèvements en atmosphère de travail.

Référence : ENR-R3-47	Titre : Fiche pédagogique formation « ALT »
Indice : 3	

Moyens pédagogiques mobilisés

Exposés, alternance d'apports théoriques et pratiques, retours d'expérience, travaux pratiques et exercices pratiques.

Documentation remise

Support pédagogique remis à chaque participant comportant le texte des exposés (présentations PowerPoint)

Une attestation de stage sera adressée par courrier à chaque personne ayant assisté à la totalité de la session de formation

Formation intra ou inter-entreprises

- les formations intra-entreprises se déroulent dans le lieu choisi par l'entreprise client
- les formations inter-entreprises peuvent se dérouler à TOURS ou à PARIS

Durée

2 jours (16 heures)

Tarif

Nous consulter directement pour l'élaboration d'un devis personnalisé – tarif variable selon le nombre de participants et le lieu où se déroulera la formation. Tarif de base de 1000 euros HT par journée de formation.

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Intervenant - Formateur

Olivier PETRIQUE (Directeur associé – responsable technique de la société OXYGENAIR)

PROGRAMME

1^{ère} journée

Identifier les principaux polluants en atmosphère de travail

- Evolution de l'approche de l'évaluation des expositions aux agents chimiques
- Les polluants en atmosphère de travail

S'appropriier les exigences techniques et réglementaires dans le domaine de l'air des lieux de travail

- Présentation des textes réglementaires et des documents techniques en vigueur dans le cadre du contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (décrets, arrêtés, circulaires relatifs, documents techniques, normes, ...)
- Présentation de la stratégie d'échantillonnage
- Description du déroulement de la surveillance : campagne de mesures des polluants
- Présentation des méthodes de mesures des agents chimiques
- Présentation des équipements de mesures de la qualité de l'air : débitmètres, pompes de prélèvements, têtes de prélèvement, supports d'analyses, ...
- Connaître les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP, VLCT)
- Mise en place des dossiers de confirmation / validation de méthodes

Comprendre les données d'un dossier technique *(de l'élaboration de la stratégie d'échantillonnage à l'exploitation des résultats de mesures réalisées jusqu'à la déclaration de conformité)*

- Présentation de l'ensemble des enregistrements associés (stratégie d'échantillonnage, données de terrain, métrologie, ...)

2^{ème} journée

Comprendre les principales exigences d'accréditation dans le domaine de l'air des lieux de travail *(NF EN ISO/CEI 17025 et document Cofrac LAB REF 27)*

- Présentation des exigences spécifiques d'accréditation (personnel, équipements, métrologie, traçabilité des mesures, ...)
- Présentation de solutions et des moyens possibles pour répondre à ces exigences

Référence : ENR-R3-47	Titre : Fiche pédagogique formation « ALT »
Indice : 3	

PROGRAMME (suite)

2^{ème} journée

Mises en pratique au cours de la formation

- *Manipulation d'une pompe de prélèvement et d'un débitmètre terrain afin de simuler une mesure d'exposition*
- *Exercice pratique de l'élaboration d'une stratégie de prélèvement à l'exploitation d'un rapport d'études à partir d'un cas réel*
- *Exploitation de données issues d'une campagne de mesure : calcul des concentrations d'exposition des agents chimiques / comparaison des résultats avec les normes réglementaires*

MODALITES D'EVALUATION – VALIDATION DES ACQUIS

- Questionnaire d'évaluation des acquis en amont de la formation
- Questionnaire de validation des connaissances acquises en fin de la formation et correction du questionnaire avec le formateur
- Evaluation de la formation à chaud par un questionnaire remis aux participants

DELAI D'ACCES

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est d'au moins 1 semaine.

CONTACT ET MODALITES D'ACCES

Pour tout établissement de devis/convention de formation ou toute demande d'informations, vous pouvez contacter par mail le responsable formations : damien.declerck@oxygenair.fr

Téléphone : 06.85.07.32.43



OXYGENAIR est certifié QUALIOPI depuis le 18/12/2021 – pour la catégorie suivante : « les actions de formation »